

COMPTE-RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNÉE 1879

.....

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 15 décembre 1861, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1879

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 8 mars 1862, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'art. 42 de celle-ci, savoir :

- 1^o Département de Justice et Police,
 - 2^o Département de l'Instruction publique et des Cultes,
 - 3^o Département de l'Intérieur,
 - 4^o Département de l'Agriculture et du Commerce,
 - 5^o Département Militaire,
 - 6^o Département des Travaux publics,
 - 7^o Département des Finances
- ~ ~ ~ —

ACADÉMIE

Au 15 octobre 1878 (commencement de l'année académique), le corps enseignant était composé de 18 professeurs ordinaires, 18 professeurs extraordinaires et 3 agrégés.

Dans le cours de l'année académique 1878-79, l'Académie a eu à déplorer la perte de deux de ses professeurs honoraires : M. L^s Vuillemin, mort le 10 août, et M. Auguste Chavannes, mort le 17 septembre.

La chaire de langue et de littérature grecques fut vacante dès le début de l'année par le décès de M. le professeur Gilliéron. M. le professeur L^s Morel, de Genève, fut chargé de cet enseignement à partir de janvier 1879, de concert avec MM. Besançon et Duperrex, qui y avaient pourvu avec M. Delhorbe pendant les mois précédents.

M. H. Dufour, professeur extraordinaire de physique, a été nommé professeur ordinaire à la fin du semestre d'été.

M. Gorgeral, commissaire-arpenteur, dirigea les exercices pratiques du cours de *géodésie* pendant le semestre d'été comme les années précédentes.

Les cours de la classe intermédiaire furent faits, durant le semestre d'été, par MM. James, pour le français; E. Marguet, pour les mathématiques; Besançon et Ferrerer, pour le latin; Morel et Strable, pour le grec; Duperré, pour l'histoire; Reitzel, pour l'allemand; Schnetzler, pour les sciences naturelles, et Dupertuis, pour le dessin géométral.

M. Bieler a donné, comme précédemment, pendant le semestre d'hiver, un cours de *microscopie* aux étudiants de la Faculté des sciences. M. L^s Favrat, professeur à l'École industrielle, a fait des excursions botaniques facultatives avec les étudiants de la même Faculté, durant le semestre d'été. MM. Greggiati, professeur d'italien, et Huc-Mazelet, professeur d'histoire, ont été de nouveau autorisés à faire des cours libres dans la Faculté des lettres pendant les deux semestres. M. H. Dufour a été chargé du cours de météorologie à la Faculté des sciences à la place de M. Marguet.

ÉLÈVES

En 1878-79, les étudiants présentaient l'effectif suivant :

GYMNASE

SECTION LITTÉRAIRE

Etudiants vaudois, 1 ^{re} année	23
id. suisses non vaudois	7
id. étrangers à la Suisse	8
id. vaudois, 2 ^{me} année	26
id. suisses non vaudois	1
id. étrangers à la Suisse	5
Total	<u>70</u>

SECTION SCIENTIFIQUE

Division des sciences physiques et naturelles.

Etudiants vaudois	5
id. suisses	1
id. étrangers	1
Total	<u>7</u>

Division des sciences mathématiques.

Etudiants vaudois	9
id. suisses	2
id. étrangers	2
Total	<u>13</u>

Externes de la section littéraire.

Vaudois, 4 en hiver, 2 en été	6
Suisses, 3 en hiver, 2 en été	5
Etrangers, 4 en hiver, 3 en été	7
Total	<u>18</u>

Externes de la section scientifique.

Vaudois, 6 en hiver	6
Suisses, 1 en hiver, 1 en été	2
Etrangers, 1 en hiver, 1 en été	2
Total	<u>10</u>

Récapitulation des élèves du Gymnase.

Elèves de la section littéraire	70
id. scientifique	20
Externes des deux sections	28
Total	<u>118</u>

FACULTE DES LETTRES

Etudiants vaudois	9 (4 en congé)
Externes id	4
id. suisses	9
id. étrangers	16
Total	<u>38</u>

FACULTE DES SCIENCES

Etudiants vaudois	14
id. étrangers	2
Total	<u>16</u>

Externes vaudois		6
id. suisses		1
id. étrangers		5
	Total	<u>12</u>

FACULTÉ DE PHARMACIE

Etudiants suisses, 1 ^{re} division		2
id. vaudois, 2 ^{me} id. 1 ^{er} sem.		4
id. id. 3 ^{me} id.		12
id. suisses 1 ^{er} id.		10
id. id. 3 ^{me} id.		5
id. étrangers 1 ^{er} id.		1
id. id. 3 ^{me} id.		1
Externes vaudois		2
id. suisses		10
	Total	<u>47</u>

FACULTE TECHNIQUE

Etudiants vaudois, 1 ^{re} année		3 (2 en congé)
id. suisses id.		2
id. étrangers id		3 (1 en congé)
	Total	<u>8</u>

Etudiants vaudois, 2 ^{me} année		7 (1 en congé)
id. suisses id.		2
id. étrangers id.		1 en congé.
	Total	<u>10</u>

Etudiants vaudois, 3 ^{me} année	9 (1 en congé)
id. suisses id.	2
id. étrangers id.	3 (1 en congé)
Total	<u>14</u>

Externes vaudois	4
id. suisses	2
id. étrangers	1
Total	<u>7</u>

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Etudiants vaudois, 1 ^{re} année	4
id. 2 ^{me} id.	2
id. 3 ^{me} id.	5
Etudiants étrangers, 3 ^{me} année	1
id. vaudois 4 ^{me} id.	5
id. suisses 4 ^{me} id.	1
Total	<u>18</u>

Externes vaudois, en hiver	1
id. suisses id.	1
id. étrangers, en été	1
Total	<u>3</u>

FACULTÉ DE DROIT

Etudiants vaudois, 1 ^{re} année	6 (2 en congé)
id. 2 ^{me} id.	3
id. 3 ^{me} id.	1
Total	<u>10</u>

100	ACADÉMIE	.
Externes vaudois		22
id. suisses		8
id. étrangers		17
	Total	<u>47</u>

Résumé.

	Réguliers	Externes
Gymnase	90	28
Lettres	9	29
Sciences	16	12
Pharmacie	35	12
Technique	32	7
Théologie	18	3
Droit	10	47
	<u>210</u>	<u>138</u>

Pour les deux semestres : 348.

CLASSE INTERMÉDIAIRE

Pendant le semestre d'été de l'année 1878-79, cette classe a été fréquentée par 35 élèves réguliers de la section littéraire, 9 élèves réguliers de la section scientifique et 6 externes des deux sections, savoir : 39 Vaudois, 5 Suisses non Vaudois, 6 étrangers à la Suisse ; total. 50 élèves.

EXAMENS

Les examens promoteurs subis par les élèves du Gymnase et des diverses facultés ont présenté les résultats suivants :

FACULTÉS		ANNÉES D'ÉTUDES	ÉTUDIANTS qui ont subi les examens	ÉTUDIANTS promus	ÉTUDIANTS non promus	
GYMNASE	Sect. littéraire id.	1 ^e	28	28	—	5 pr. en oct.
		2 ^{me}	33	22	11	
	Sect. scientifique id.	Physique	4	3	1	1 externe.
		Mathémat.	8	8	—	
LETTRES			—	—	—	
SCIENCES		Physique	13	13	—	
PHARMACIE		1 ^{re} divis.	—	—	—	
		2 ^{me} div. 3	—	—	—	
TECHNIQUE		1 ^{re}	3	3	—	
		2 ^{me}	9	9	—	
		3 ^{me}	14	11	3	
THÉOLOGIE		1 ^{re}	2	2	—	
		2 ^{me}	2	2	—	
		3 ^{me}	6	5	1	
		4 ^{me}	7	7	—	
DROIT		1 ^{re}	2	2	—	
		2 ^{me}	3	3	—	
		3 ^{me}	1	1	—	

PRIX

Comme les années précédentes, l'Académie, se conformant à la destination de la fondation Gay, a appliqué le revenu de cette fondation à quelques prix qu'elle a décernés aux trois étudiants qui se sont le plus distingués dans leurs examens, savoir :

Un externe dans la 3^{me} année de la Faculté de droit ayant passé des examens d'une manière très remarquable, l'Académie lui a accordé un prix de 50 fr.

Le prix Gay n'étant que de 46 fr. 37 cent, l'Académie a fourni le supplément nécessaire.

DIPLOMES*Diplôme de Bachelier es-lettres.*

Ce diplôme a été conféré à 22 élèves de la 2^{me} année du Gymnase littéraire.

Ensuite d'une décision du Département de l'instruction publique, fixant, sur la demande de l'Académie, une 2^{me} époque pour les examens du baccalauréat, 6 candidats se sont présentés à la rentrée d'octobre et ont obtenu ce diplôme.

*Diplôme de Bachelier ès-sciences, physiques
et naturelles.*

Ce diplôme a été conféré à 13 étudiants.

Diplôme de Licencié en droit

Ce diplôme a été conféré à 5 étudiants.

Diplôme de Licencié en théologie.

Ce diplôme a été conféré à 3 étudiants.

Diplôme de Licencié es-lettres.

Ce diplôme a été conféré à un seul étudiant. Un 2^{me} étudiant a subi ses examens de licence et a été admis à présenter sa dissertation.

Diplôme d'ingénieur-constructeur

Ce diplôme a été conféré à 8 étudiants.

Diplôme d'ingénieur-mécanicien.

Conféré à 3 étudiants.

CONCOURS

A la fin de l'année 1878, l'Académie, se conformant au règlement du 8 mai 1852, publia le programme des concours ouverts aux étudiants et aux externes pour l'année 1878-1879.

21 élèves ont répondu à cet appel et ont traité quinze sujets du programme (2 d'entre eux ont concouru chacun pour deux sujets).

L'Académie, après avoir pris connaissance des rap-

ports des commissions d'examens, a décerné aux concurrents 15 prix et 7 accessits.

La somme de ces prix et accessits s'est élevée à 1,100 francs.

Les noms des lauréats ont été proclamés en séance publique, au Musée industriel, le 22 décembre, après lecture des rapports des commissaires.

FONDATIIONS

Dans le courant de l'année 1878-79, le gage Paris a été accordé à un étudiant en théologie de 3^{me} année.

Le gage Masset est demeuré vacant.

Le montant du prix Pavillard a été transmis à M. le Directeur du Collège cantonal.

Le prix de lecture biblique institué par M. le professeur Levade n'a pas été décerné.

BOURSES

Les étudiants qui ont joui d'une *bourse* pendant l'année académique 1878-79 sont au nombre de 17, savoir : 8 du Gymnase, 2 de la Faculté technique, 6 de la Faculté de théologie, 1 de la Faculté des sciences. Deux de ces étudiants ont perçu seulement le montant de deux trimestres, un de trois trimestres, un quatrième de huit mois.

Le boursier étudiant de la Faculté des sciences continue ses études à Zurich depuis le commencement de la nouvelle année académique.

DISCIPLINE

Au point de vue de la discipline, l'année 1878-79 ne se présente pas sous un aspect aussi satisfaisant que la précédente.

Ce n'est pas que la fréquentation des cours ait laissé, en moyenne, plus à désirer qu'auparavant, ni que la conduite des étudiants, dans l'enceinte même des bâtiments académiques ou vis-à-vis de leurs professeurs, ait donné lieu à des plaintes sérieuses. Mais l'assiduité au travail, la préparation en vue des leçons, l'intérêt pour les études, qui devrait primer tout autre intérêt, se sont ressentis d'une manière fâcheuse, durant le semestre d'hiver, des discordes qui se sont manifestées au sein d'une partie de la jeunesse académique.

Il ne faut pas trop s'étonner, sans doute, si dans les relations des étudiants entre eux il se produit de temps à autre des époques de crise et si, de la tension de ces rapports, naissent à un moment donné, pour des causes souvent futiles, de regrettables conflits.

A quoi il convient d'ajouter que, depuis la suppression récente encore de l'ancien *corps des étudiants*, un nou-

vel esprit de corps académique n'a pas encore eu le temps de se développer.

Mais tout en faisant la part de ces circonstances, et d'autres encore, il est évident qu'on ne peut que déplore de pareilles infractions au bon ordre et aux relations, sinon amicales, du moins courtoises, qui doivent exister entre camarades d'études.

Aussi l'Académie, après des avertissements demeurés infructueux, a-t-elle dû, à la suite d'une rixe nocturne, faire procéder à une enquête disciplinaire et user, à l'égard des principaux auteurs de ces troubles, d'une sévérité que, fort heureusement, elle n'est pas souvent appelée à déployer.

Nous nous empressons d'ajouter que cet exemple paraît avoir produit quelque effet. Le semestre d'été s'est écoulé d'une manière paisible, et un esprit plus calme, plus sérieux, a dès lors animé la généralité des étudiants.

L'Académie n'en a pas moins salué avec joie et reconnaissance la décision du Conseil d'Etat interdisant aux élèves de la première année du Gymnase l'entrée des sociétés d'étudiants.

Cette mesure ne peut être que profitable aux études et favorable, après tout, à l'intérêt bien entendu de ces sociétés elles-mêmes.

LABORATOIRES

Le laboratoire de *chimie analytique* a été fréquenté, durant l'année académique 1878-79, par 54 étudiants réguliers et 2 externes, savoir :

16	étudiants réguliers de la Faculté des sciences;
3	» » technique;
35	» » de pharmacie;
2	» externes » id.

Le laboratoire de *chimie appliquée* a été fréquenté par 33 étudiants réguliers et 9 externes, savoir :

33	étudiants réguliers de la Faculté de pharmacie;
5	» externes »
4	» » des sciences.

PHYSIQUE (cabinet de)

La classification des instruments, leur entretien, leur nombre, le choix qui a été fait des nouveaux, montrent que le professeur n'a rien négligé pour rendre ses cours attrayants et instructifs. Partout règne le bon ordre, et

La tenue du catalogue permet de constater facilement la présence des objets placés dans les vitrines.

Un nouveau baromètre enregistreur oscillant a été inventé par M. le Professeur Henri Dufour, pour représenter graphiquement sur une feuille de papier les variations de longueur de la colonne mercurielle. La feuille est enroulée sur un cylindre dont l'axe horizontal est mu par une horloge, et à chaque oscillation du pendule, une plume fait un point noir sur le papier. L'ensemble de ces points figure les variations barométriques d'une manière continue. Ce baromètre est encore la propriété de l'inventeur et dans la période expérimentale. Il paraît destiné à remplacer avantageusement, par la modicité de son prix et la régularité de sa marche, les enregistreurs ingénieux déjà connus, mais d'un prix fort élevé.

L'auditoire de droit qui a été réuni récemment à celui des Physiques a permis au professeur de s'installer assez convenablement pour ses travaux particuliers, et les instruments d'Astronomie abandonnés depuis tant d'années dans le triste et sombre réduit de la tour du Collège ont enfin trouvé dans cet auditoire un séjour plus confortable et plus favorable à leur conservation. Ils y seront plus accessibles et pourront être examinés dans de bonnes conditions par les étudiants du cours d'Astronomie.

Tout serait à peu près convenable dans l'installation du cabinet de Physique et de ses dépendances si le laboratoire disposait d'une certaine quantité d'eau *en pression*.

Cette eau donnerait la force motrice nécessaire à certaines expériences qui ne peuvent pas avoir lieu actuellement et serait en outre d'un précieux secours en cas d'incendie.

Laboratoire et cabinets de la Place du Tunnel

(FACULTÉ DE PHARMACIE)

Les installations sont conformes aux exigences modernes et l'on reconnaît immédiatement qu'un chimiste habile et fort au courant des améliorations exigées par le progrès de la science a présidé à la création de l'école de Pharmacie et à l'organisation de ses laboratoires. Les mesures les plus intelligentes ont été prises non-seulement pour assurer la bonne exécution des travaux des étudiants, mais encore pour maintenir l'ordre et la régularité, ainsi que l'économie indispensable. D'autres écoles de Pharmacie sont établies dans des édifices spéciaux élevés à grands frais et se présentent sous un aspect plus grandiose; mais leur aménagement et leur discipline ne sauraient offrir des avantages beaucoup plus grands que ceux que l'on trouve dans la Faculté de Lausanne.

Le catalogue des instruments et des appareils est tenu régulièrement; les livres de dépenses et les comptes particuliers des étudiants sont aussi tenus avec ordre et clarté.

ÉCOLES NORMALES



CONSEIL D'ÉCOLE

Pendant l'année 1879, le conseil d'école a eu 12 séances, tant pour s'occuper des affaires courantes que pour étudier les diverses questions qui lui ont été renvoyées par le Département. Plusieurs de ces séances ont été consacrées à la Bibliothèque des régents, entrée dans une nouvelle phase par suite de la réimpression du catalogue et des arrangements qui en ont été la conséquence; les affaires courantes, subsides, visites dans les pensions, visites dans les classes ont réclamé moins de temps que d'autres années, grâce à l'excellent esprit qui a régné chez les élèves et à l'actif concours prêté à la Direction par tous les maîtres de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE



Les circonstances financières du canton ayant nécessité une réduction plus ou moins forte de dépenses dans toutes les branches de l'administration, la Bibliothèque cantonale s'est ainsi trouvée dans l'obligation de restreindre considérablement les acquisitions de livres, attendu que le Grand Conseil avait réduit son budget à 2000 francs. Cette modeste somme se trouvait trop insuffisante pour entreprendre de remplir quelques-unes des lacunes signalées continuellement à l'administration; elle a dû être, en grande partie, consacrée au paiement d'ouvrages scientifiques et littéraires dont la collection était déjà commencée.

Les comptes de l'année 1879 donnent en détail le chiffre des abonnés, ils spécifient aussi les divers achats de livres et journaux scientifiques et littéraires.

Le public continue à apprécier l'ouverture de la salle de lecture pendant la matinée. Messieurs les étudiants en particulier s'y trouvent souvent réunis en grand nombre dans l'intervalle des leçons de l'Académie.

La révision annuelle, effectuée dans les vingt premiers jours de juillet, a signalé l'absence de quelques volumes qui n'avaient pas été inscrits dans les registres de la distribution. Mais il y a lieu de croire que plusieurs de ces volumes n'ont été que déplacés momentanément, ensuite de l'encombrement actuel des salles de la Bibliothèque et du manque d'espace suffisant.

Le service de la Bibliothèque s'est fait de la même manière que les années précédentes pour la consultation et pour la distribution.

Dans les 140 séances de distribution de l'année, 7723 volumes ont été sortis de la Bibliothèque (6830 confiés à des abonnés ou à des étudiants et 893 à des personnes spécialement autorisées).

Au salon de lecture, la consultation sur place a été en moyenne de 50 volumes ou périodiques par séance.

Deux imprimeurs, dans le canton, demeurent encore seuls à observer la loi qui exige le dépôt à la Chancellerie d'un exemplaire de toutes leurs publications.

Les rédacteurs de cinq journaux politiques ont bien voulu consentir à déposer à la Bibliothèque cantonale la collection de leurs périodiques à la fin de l'année dernière.

Les dons les plus importants faits en 1879 à la Bibliothèque sont :

De la part du Gouvernement français. Deux volumes de la collection des documents inédits sur l'histoire de France.

De la Société royale de Turin. Un volume des *Monumenta historica patriæ*.

De l'Université royale de Christiania: Quatre volumes relatifs à la Norvège.

Une suite des publications de la Smithsonian Institution de Washington

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES

Il n'a pas été fait d'envoi de livres en 1879, l'allocation disponible ayant été consacrée essentiellement à faciliter aux communes l'achat d'objets d'enseignement. Le Département s'est borné à faire sur l'état des bibliothèques populaires une enquête générale, à laquelle il n'avait pas été procédé depuis plusieurs années. Des subventions seront accordées en 1880, en tenant compte des données fournies par cette enquête sur le développement et les ressources de chaque bibliothèque.